

RSF appelle Bujumbura à "fournir des garanties de sécurité aux journalistes"

Reporters sans frontières, 13.05.2016 Un an plus tard, le journalisme est toujours muselé au Burundi. Un an après la tentative de putsch de mai 2015 et le début de la «crise burundaise», le pouvoir maintient sa mainmise sur l'information dans le pays. Samedi 14 mai, cela fera un an que les radios privées de Bujumbura ont été attaquées et fermées. Les locaux de la Radio Publique Africaine (RPA), empêchée d'opérer depuis le 27 avril 2015, et des radios Isanganiro, Bonasha FM, Renaissance et Rema FM ont été détruits et placés sous scellés pour enquête. Officiellement, il s'agit d'identifier les responsables des attaques contre les radios, ainsi que la responsabilité supposée de ces mêmes radios dans les événements du putsch. A ce jour, aucun résultat d'enquête n'a été communiqué. La majorité des radios demeurent fermées. Le gouvernement doit adopter une position claire vis-à-vis des médias qui demeurent fermés et de leurs directeurs et journalistes qui sont toujours poursuivis, déclare Christophe Deloire, secrétaire général de Reporters sans frontières (RSF). Les résultats des enquêtes sur les radios doivent être publiés afin de permettre leur réouverture en toute sécurité juridique. De même, le gouvernement doit fournir des garanties de sécurité aux journalistes en exil et au Burundi afin qu'ils puissent faire leur travail librement. Seules deux des radios autorisées à rouvrir : une proche du pouvoir, Rema FM, et la radio Isanganiro. Leurs responsables ont dû signer un acte d'engagement limitant leur ligne éditoriale. Mais les stations ne sont pas logées à la même enseigne en fonction de leur proximité ou distance avec les autorités. Selon les témoignages de certains journalistes, la rédaction d'Isanganiro, radio indépendante, est sous pression. Le pouvoir n'a pas hésité à convoquer les responsables de la radio pour les menacer de suspension après une émission qui lui avait déplu. En revanche, Radio Rema s'est vu attribuer une compensation de 4 milliards de francs burundais (plus de deux millions d'euros) de dommages et intérêts par la Cour d'appel de Gitega dans le cadre du procès des putschistes qui a rendu ses conclusions le 9 mai 2016. La décision de rouvrir certaines radios a été prise de façon unilatérale et non en fonction des résultats de l'enquête. Le document autorisant leur reprise précise qu'elles peuvent être fermées du jour au lendemain sur simple décision du procureur. Ainsi, le pouvoir interroge le droit de vie ou de mort sur les médias et tente par tous les moyens de contrôler le discours journalistique. Dernière mesure en date, le vice-président du Conseil national de la communication (CNC), Gabriel Bihumugani, qui, lors d'une conférence de presse le 29 avril 2016, a rendu obligatoire l'enregistrement des journalistes ainsi que la publication des rapports financiers et narratifs des organes de presse, qui devront évaluer comment le budget a été utilisé. Cette mesure concerne aussi bien les organes de presse publics que privés. Plus d'une centaine de journalistes ont été forcés à l'exil au cours de l'année. Certains ont créé des bulletins d'information depuis l'étranger, tels le journal de la radio Inzamba ou l'émission «Humura-Burundi», mais la viabilité des médias est toujours en question. En plus des deux radios, le journal Iwaŝu continue de paraître. Son directeur, Antoine Kaburahe, récompensé pour son courage par la médaille de la Ville de Paris, dirige son média depuis Bruxelles, puisqu'il avait fait l'objet d'un mandat d'arrêt. Ses équipes doivent redoubler de prudence dans le but d'éviter les représailles, au point que certains journalistes n'osent même plus signer leurs articles. Quant au dernier numéro de la scène médiatique burundaise, SOS Médias Burundi, il continue de couvrir la #BurundiCrisis en 2.0, 24h/24, jours/7 via les réseaux sociaux. Ses reporters œuvrent à la diffusion de photos, de vidéos et de reportages pour témoigner de la réalité du terrain. Ils doivent rester anonymes et ne se connaissent parfois même pas entre eux, l'un d'eux a dû se protéger face aux dangers quotidiens. Le Burundi occupe la 156^e place sur 180 pays à